

Sud Ouest du 9 mars 2012
Préchac

Gilles Savary défend le barrage de la Trave
Le candidat PS sur la 9e demande le retrait de l'arrêté de destruction.

Gilles Savary, hier matin sur le site du barrage de la Trave. (PHOTO P. L.

Gilles Savary était en visite, hier matin, sur le canton de Villandraut. Le candidat socialiste sur la 9e circonscription n'a pas manqué de faire un crochet par le barrage de la Trave, à Préchac.

« J'ai saisi le préfet de la Gironde pour lui demander de prendre le temps d'études d'impact socio-économiques avant de mettre à exécution son récent arrêté de destruction du barrage de la Trave », a annoncé, en substance, Gilles Savary en présence d'Isabelle Dexpert, conseillère générale et maire de Pompéjac, Jeanne-Marie Baup, maire d'Uzeste, et sa suppléante, Laurence Harribey, maire de Noaillan et présidente de la Communauté de communes de Villandraut. Il devait également rencontrer dans la matinée Sandra Barrot, maire de Préchac, sur le même sujet.

Tenir les bons arguments

« Nous sommes en flagrant délit de mépris des énergies renouvelables de la part d'EDF » lance Gilles Savary. Cet ouvrage a été abandonné par une filiale d'EDF, en 2010. Gilles Savary considère que l'argument de continuité écologique sur la rivière soutenu par l'administration ne tient pas et voit quatre bonnes raisons de sauvegarder le barrage de la Trave : « Il s'agit de maintenir une production d'électricité. Il n'est pas décent de ne pas recevoir le candidat privé qui s'est positionné sur la reprise d'exploitation. Une dérégulation du débit du Ciron entraînerait à terme une disparition de l'activité canoë, préjudiciable pour le tourisme. Le Ciron est aussi une machine à produire les vins du Sauternais. La formation des brouillards favorables au développement du botrytis est absolument nécessaire. Enfin, pour la sécurité incendie, il faut préserver les réserves en eau ».

Parallèlement, un collectif de citoyens vient d'être constitué.

Préchac · Villandraut · tourisme